

HÔTEL DE VILLE
Rue Vieille Saint Martin
95800 COURDIMANCHE

T 01 34 46 72 00
F 01 34 46 72 07
E mairie@ville-courdimanche.fr

www.ville-courdimanche.fr

Monsieur Philippe BOSSUET
Association « Les Hérissons de
Courdimanche »
30 allée de la Chandelle
95 800 COURDIMANCHE

Courdimanche, le 18 février 2014

Cabinet du Maire
Affaire suivie par Nicolas Audeguy
T. 01 34 46 72 01
Objet : Schéma directeur RER A
Réf. : 2014/255 /02

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du bureau,

J'ai souhaité vous rencontrer le 14 février dernier afin de **clarifier le positionnement de la municipalité** et échanger avec vous sur l'accompagnement qu'elle se propose d'apporter à votre association sur les études en cours dans le cadre du schéma directeur du RER A qui impactent directement notre territoire sur le lieu dit de la "réserve SNCF".

Suite à ce rendez-vous, je tenais à formaliser nos échanges à travers cette lettre d'engagements qu'il vous sera possible de rendre publique ou de diffuser auprès de vos adhérents.

Ainsi que je vous l'ai signifié, au delà des objectifs communs que nous partageons, je réaffirme que **l'élection municipale de mars prochain ne doit être l'occasion d'aucune surenchère aux promesses électorales**. Demander au maire que je suis de répondre à un questionnaire ou encore envoyer une lettre ouverte, ne me semble pas être propice à la mise en place d'un dialogue serein et ne correspond pas aux méthodes que nous avons mises en place depuis notre élection en 2008.

Aussi, et comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent avec mon équipe pour les dossiers que nous avons eus à traiter, **nous vous proposons un accompagnement qui prendra en compte les intérêts des riverains comme ceux de tous les Courdimanchois** concernés par la mise en œuvre du schéma directeur de la ligne A.

En préambule, comme je l'ai fait savoir dans le courrier du maire adressé à l'ensemble des habitants, **je vous confirme que je m'opposerai à tous projets qui viendraient nuire à l'environnement et à la qualité de vie de notre commune**.

Par conséquent, pour reprendre l'ensemble de nos propositions dans le cadre d'un **calendrier clairement défini**, je vous propose d'avancer dès aujourd'hui sur un certain nombre d'actions de façon conjointe et concertée.

Le premier objectif de la ville de Courdimanche doit être de rassembler les éléments nécessaires à évaluer le projet qui pourrait nous être proposé et de formuler, en cas de besoin, des options alternatives crédibles.

Pour ce faire, avant à fin du mois, nous allons écrire au STIF pour demander de **repousser la concertation en octobre 2014** et nous ferons savoir, qu'en cas de refus, la ville ne sera pas partenaire pour organiser celle-ci .

Dans les mêmes délais, je vous propose de **prendre l'attache d'un cabinet d'ingénierie** pour travailler à des solutions alternatives et étudier l'impact des travaux sur le foncier bâti. L'objectif est de fixer un premier rendez-vous dans la première quinzaine de mars. Celui-ci sera l'occasion d'arrêter ensemble les objectifs de la mission confiée et **préparer ainsi nos rencontres avec les acteurs publics en charge du dossier.**

Ainsi que je m'y suis engagée oralement, je vous confirme que j'écirai à RFF pour leur demander de lever la confidentialité sur les documents concernant ce projet.

Cela pourrait nous permettre, comme nous l'avions évoqué, de **démontrer les écueils du schéma actuel et d'évaluer le plus objectivement possible l'adéquation entre les solutions qui seront proposées par le STIF et l'amélioration attendue de la qualité de service du RER A.**

Avant le 7 mars, comme je m'y suis engagée, j'interpellerai l'ensemble des acteurs locaux du dossier :

J'écirais personnellement à **M. Dominique Lefebvre, président de l'agglomération de Cergy-Pontoise** pour lui faire connaître mes inquiétudes et mes interrogations sur ce dossier. Je lui confirmerai par écrit mon opposition à tout projet qui viendrait nuire à la qualité de vie des riverains.

Enfin, en tant que Maire et conseillère Régionale d'Île-de-France, je m'adresserai à **M. Pierre Serne, Vice-Président de la Région Île-de-France délégué aux transports** pour lui faire part de ces mêmes points.

Je demanderai à l'ensemble de ces acteurs des rendez-vous durant la première quinzaine d'avril auxquels nous pourrions nous rendre de façon conjointe.

Comme je vous l'avais également suggéré, il sera nécessaire de questionner le Conseil Général du Val d'Oise à travers les personnes des Messieurs Sueur (Vice-Président délégué au transport, seul représentant de notre département au STIF) et Sibieude qui a régulièrement écrit sur ce sujet. Il est en effet à noter que, contrairement à la CACP qui n' a pu voter qu'une motion de principe sur sa propre initiative, le Conseil Général a été consulté pour donner un avis sur la mise en œuvre du schéma directeur de la ligne A.

Bien évidemment, l'ensemble de ces correspondances sera mis à votre disposition, et je m'engage à **ouvrir un dossier "RER A "sur le site de la ville pour faire état de nos démarches et les rendre publiques.**

Compte tenu de ces propositions, je souhaite que soit repensé l'usage de votre banderole. En effet, s'il s'agit d'informer tous les Courdimanchois, c'est un objectif qui est déjà atteint ; d'une part à travers l'action de votre association, d'autre part grâce au courrier que j'ai adressé à l'ensemble des habitants et qui sera complété par un article dans le journal de la ville à paraître début mars.

Par ailleurs, une telle action viendrait, à mon sens, ternir l'image globale de notre ville et je crois que cela ne servirait les intérêts de personne. Par ailleurs, à l'heure où le projet est dans sa phase d'études préliminaires il me semble nécessaire de graduer les actions et d'établir une stratégie de communication sur le long terme.

Je vous suggère également que nous repoussions notre rendez-vous avec RFF. Si nous avons convenu de la nécessité de mettre chacun au même niveau d'information, il me semble pertinent de montrer que nous gardons la maîtrise de l'agenda. Initialement prévue le 27 février, je vous propose de reporter cette rencontre au 15 mars.

Il me semble également que la question de l'impact qu'un tel projet pourrait avoir sur le foncier des Courdimanchois doit être traitée avec une attention toute particulière. C'est une préoccupation plus que légitime de nos concitoyens, qui plus est pour les habitants les plus proches (de 50 à 60 maisons directement riveraines pour l'éventuel projet le plus étendu). Il apparaît néanmoins que les chiffres avancés par votre association (-30 à -40% pour les riverains immédiats et jusqu'à -10% sur l'ensemble de la ville) ne sont pas appuyés sur une étude systématique et objective mais simplement sur l'estimation intuitive d'agents immobiliers. Aussi, je vous propose de mettre en œuvre, à l'initiative de la ville et en partenariat avec des acteurs reconnus comme les services des Domaines, **une étude pour évaluer concrètement l'impact de ces travaux, s'ils devaient avoir lieu.**

En conclusion, il me semble nécessaire de rappeler, comme le confirme notamment les documents récents publiés par la région Île-de-France que, sur les 665 millions d'euros nécessaires à minima pour l'amélioration de la ligne A du RER, seuls 15 millions ont été dépensés, 225 sont financés d'ici 2017 et que 415 restent à financer dans les années à venir et que, le projet dont nous parlons, qui concerne l'allongement des positions de stationnement, appartient à cette dernière catégorie.

Il va sans dire qu'en période de recherche d'économies de la part de l'État, qui doit trouver 50 milliards, **ce projet non financé n'a pas la certitude de voir le jour.** Qui plus est s'il n'apporte pas les améliorations attendues et, comme le laisse entendre le schéma directeur, est classé dans les chantiers les moins prioritaires.

Comme vous l'aurez compris, je me suis saisie, avec les élus de mon équipe, de ce dossier et **serai, aujourd'hui comme demain, un acteur déterminé et actif pour défendre les riverains et préserver les intérêts de la ville.** J'ajouterai en conclusion, que ce sujet devra figurer parmi les premières décisions soumises au conseil municipal nouvellement élu.

Restant à votre écoute et mobilisée à vos côtés, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du bureau, en l'expression de mes sincères salutations.

Elvira Jaouën,



**Maire de Courdimanche,
Conseillère Régionale d'Île de France.**